

Assemblée des délégués des 5 et 6 novembre 2012 à Berne

Conférence de coordination des organisations missionnaires et de la FEPS : rapport annuel 2011

Proposition

L'Assemblée de délégués prend connaissance du rapport annuel 2011.

Berne, le 12 septembre 2012

Fédération des Églises protestantes de Suisse
Le Conseil

Le président	Le directeur du Secrétariat
Gottfried Locher	Philippe Woodtli

Rapport annuel de la Conférence de coordination des organisations missionnaires et de la FEPS (Conférence) pour l'année 2011

Remarque générale sur l'exercice passé

La première année d'existence de la Conférence a été une année de mise en marche et d'expérimentation des tenants et aboutissants de son mandat par rapport à la FEPS et aux organismes de mission. Des changements importants à la direction de mission 21 (m21), fragilisant cette organisation, n'ont pas favorisé un travail de planification commun au niveau stratégique entre membres de la Conférence. Enfin, certaines parties du mandat de la Conférence, comme la transmission des rapports et comptes de DM-échange et mission et m21 à la FEPS, n'étaient pas encore opérationnels ; car ils concernaient l'année 2010, précédant donc l'entrée en vigueur de la nouvelle convention. En ce sens, 2011 restera sur plusieurs plans une année extraordinaire qui a quand-même permis de faire ressortir les avantages et enjeux d'un tel espace régulier de dialogue, concertation et réflexion entre responsables des trois organismes membres.

Organisation

La Conférence s'est réunie quatre fois (en mars, mai, août et novembre) à Berne, et a pris un certain nombre de décisions pour permettre son fonctionnement. DM-échange et mission a chargé une de ses secrétaires, Valérie Maeder, de tenir le secrétariat administratif, et Kristin Rossier Buri, déléguée de la FEPS, s'est déclarée prête à rédiger les procès-verbaux. L'archivage des documents se fera au secrétariat de la FEPS. La Conférence a fixé les procédures pour l'établissement de ses ordres du jour et des dossiers à traiter. Sur proposition du Conseil de la FEPS, la Conférence a adopté des procédures et des délais pour ses relations avec le Conseil et l'Assemblée des délégués de la FEPS.

Echange de nouvelles importantes

Les séances de la Conférence ont permis des échanges réguliers de nouvelles d'importance et de premières discussions sur les conséquences pour le travail en commun. Parmi les sujets abordés retenons par exemple :

- L'utilisation de la clé PPP pour la répartition de la contribution de base de la FEPS aux organismes de mission a fait surgir la question des critères à adopter en matière de politique missionnaire. En effet, ils ne sont pas nécessairement identiques à ceux pratiqués dans le domaine de la politique de développement.
- Les effets des réductions budgétaires à la FEPS ont touché sa délégation à la Conférence (départ de Christian Vandersee). D'autre part, les organismes de mission devront voir comment les nouvelles priorités programmatiques de la FEPS (renforcement de l'identité protestante) vont influencer leur travail : on pourrait réfléchir à la spécificité d'une conception protestante de la mission.
- Les conditions d'obtention du sigle ZEWO (qualifiant une œuvre comme étant « d'intérêt public ») excluent les programmes à caractère religieux, ce qui pose d'importantes questions pour DM-échange et mission et m21 dont c'est la spécificité. Des sources de financement privé

ou institutionnel pourraient en conséquence se tarir. Le soutien des Eglises apparaît donc vital pour ces organismes de mission.

- En tant que membre de l'organisme multilatéral ACO Fellowship (Action chrétienne en Orient), DM-échange et mission est en relation avec des Eglises protestantes au Moyen-Orient et peut percevoir les sentiments des chrétiens minoritaires face aux développements récents dans la région, sentiments très mélangés, allant du soutien aux révolutions à une profonde anxiété quant à l'avenir du christianisme dans une région de plus en plus influencée par des mouvances islamistes.

Thèmes spécifiquement mis à l'ordre du jour

DM-échange et mission a présenté en détail les quatre axes principaux de ses priorités stratégiques pour les années à venir : partenariats ; échange de personnes ; témoignage ; partage des ressources. Traditionnellement favorable aux relations avec des Eglises instituées, notamment dans le cadre multilatéral de la Cevaa-Communauté d'Eglises en mission, plutôt qu'avec des ONG, DM-échange et mission se pose la question des priorités à choisir pour l'avenir de ses partenariats, dans un contexte où le modèle de multilatéralisme des années 1970 doit être retravaillé. En matière d'échange de personnes, la réciprocité dans le sens Sud-Nord est très difficile, principalement pour des raisons de législation suisse : comment continuer ? Tout en se réjouissant de la disponibilité à un partage des convictions et des spiritualités, de même que d'un intérêt croissant pour l'évangélisation, DM-échange et mission regrette l'absence de centres de réflexion sur ces questions en Suisse : ne faudrait-il pas une commission missiologique ? Le partage des ressources par les canaux multilatéraux est sérieusement mis en question par l'intensification des règlements en vigueur en Suisse comme ailleurs en Europe. Dans une autre séance, DM-échange et mission a repris ces priorités lors de la présentation des Lignes directrices de son programme institutionnel. m21 est confronté à des défis semblables.

Suite au congé maladie, puis au départ de son directeur (Martin Breitenfeldt), m21 a dû se réorganiser. Même si la longue période intérimaire a été difficile, la gestion opérationnelle a pu être menée à bien sans restriction majeure, grâce à l'engagement du staff et du conseil pour pallier aux problèmes rencontrés. m21 a pu renforcer son ancrage dans les Eglises de Suisse allemande. L'attribution d'un doctorat honoris causa à une ancienne collaboratrice de m 21 en Indonésie, Marie-Claire Barth, a été ressenti comme un signe de reconnaissance pour le travail de la mission et le rôle qu'y jouent les femmes.

La décision de la Südafrikamission de quitter m21 remet en question la collaboration institutionnelle réglée par une convention entre m21 et DM-échange et mission sur la politique en et vis-à-vis de l'Afrique australe. Cela oblige m21 et DM-échange et mission à revoir leurs relations programmatiques et stratégiques. La Conférence fournit un premier espace de réflexion quant aux démarches à envisager.

La Conférence a eu une première discussion sur le document « Témoignage chrétien dans un monde multi-religieux » publié en commun par le Conseil œcuménique des Eglises, le Conseil Pontifical pour le Dialogue Interreligieux et l'Alliance évangélique mondiale. Un tel accord aurait semblé impossible il n'y a encore que quelques années. Le texte incite à une réflexion commune sur l'éthique en matière de témoignage vis-à-vis de personnes d'autres appartenances religieuses. La Conférence a suggéré au Conseil de la FEPS de travailler avec ce texte dans ses relations

avec l'Eglise catholique et avec les Eglises évangéliques, plus tard éventuellement aussi dans un cadre multi-religieux.

La Conférence a débattu de la nécessité de renouveler l'expérience d'une journée de réflexion « nationale » sur la mission, à l'instar de celles organisées en 2008 et 2009 à Bâle. La Conférence décide de prévoir d'insérer une telle journée dans le cadre des festivités du cinquantenaire de DM-échange et mission prévues entre le 22 et le 24 novembre 2013, puis de faire de même en 2015 à l'occasion du 200e anniversaire de la Mission de Bâle.

Personnes ayant participé en tout ou partie aux séances de la KMS en 2011

Pour le DM : Conseil : Christine Noyer, Secrétariat : Jacques Küng

Pour M 21 : Conseil : Stefan Fischer, Claudia Bandixen, Secrétariat : Magdalena Zimmermann, Peter Felber

Pour la FEPS : Conseil : Kristin Rossier Buri, Secrétariat : Christian Vandersee, Serge Fornerod
Modérateur : Jacques Matthey